

Programme de bourses du comité de parents 2022-2023 « Une école dynamique, des parents engagés! » – Dévoilement des gagnants

Rivière-du-Loup, le jeudi 22 juin 2023 — C'est aujourd'hui qu'ont été dévoilés les grands gagnants de la septième édition du Programme de bourses du comité de parents du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup. Mis en place en 2013-2014, ce programme de bourses vise à souligner la réalisation de projets ayant comme objectif de favoriser la participation parentale dans les écoles du centre de services scolaire.

Pour cette septième année, le Programme définissait cinq catégories dans lesquelles des projets pouvaient être présentés : « Nos scientifiques en action », « Nos artistes en herbe », « Notre santé clés en main », « Notre rayonnement communautaire » et « Coup de cœur du comité de parents ».

En tout, 13 projets ont été présentés dans les différentes catégories. « La présentation de 13 projets démontre que les parents sont toujours motivés, engagés et c'est un beau retour en force à la suite de la pandémie. Les grands gagnants sont les enfants; on ne peut qu'être fier et c'est pour ces raisons que le comité de parents souhaite encourager cette implication! », mentionnait fièrement le président du comité de parents, monsieur Dany Dupuis.

« Nos scientifiques en action »

Dans la catégorie « Nos scientifiques en action », 3 projets ont été présentés. C'est finalement le projet **Expo-Science St-Philippe** de l'École Saint-Philippe qui a retenu l'attention des membres du comité de parents qui ont été appelés à voter.

Les élèves ont effectué une recherche sur une question scientifique de leur choix. Ils ont appris les différentes étapes d'une bonne recherche scientifique, à valider leurs sources, à citer ou paraphraser les informations trouvées. Ils ont travaillé à l'élaboration d'un kiosque avec des affiches, certains ont même construit un prototype (selon leur thème de recherche). Les élèves ont travaillé sur ce projet depuis décembre et ont présenté le fruit de leur travail le 11 mai 2023.

Une activité très intéressante et stimulante que les élèves ont grandement appréciée et qui n'aura pas été viable sans tout le soutien, les connaissances et l'appui d'une maman de cette école.

« Nos artistes en herbe »

Dans la catégorie « Nos artistes en herbe », le projet **Film de la classe de monsieur Yvan** de l'École Sacré-Cœur de La Pocatière a bénéficié de la faveur des jurés.

Fort du succès obtenu en 2021-2022 en tournant un premier film avec ses élèves de 6^e année, monsieur Yvan Lévesque a remis ça pour l'année scolaire 2022-2023, mais, cette fois, en écrivant lui-même le scénario du film intitulé « Groupe 601 ». D'une durée d'environ deux heures, le film allie suspense, fiction et histoire. Les 22 élèves de la classe y jouent un rôle, tout comme

l'enseignant, la directrice, le concierge... et même des parents. Le tournage s'est déroulé tout au long de l'année scolaire. Le film a requis d'innombrables heures de montage de l'enseignant et une grande rigueur des élèves, dont certains avaient un nombre impressionnant de répliques à apprendre. Le film a été présenté le 12 juin 2023 à tous les élèves de l'école ainsi qu'à l'ensemble de la population au cinéma Le Scénario.

Ce projet n'aurait pas été possible sans l'apport des parents qui ont, entre autres, fait apprendre les répliques à leurs enfants, donné un coup de pouce à la vente des billets, réalisé le décor d'Halloween qui a servi durant le tournage, etc.

« Notre santé clés en main »

Dans la catégorie « Notre santé clés en main », le jury a porté son choix sur le projet **Le jardin des brûlots** de l'École Saint-Bruno.

Certains parents avaient l'ambition de partir un ou des projets pour les enfants de l'école. De fil en aiguille, à force de discussions, l'idée de jardinière a germé. Ces bacs de légumes, qui ont été construits par les parents, permettent une belle collaboration entre le personnel de l'école, les enfants et le camp de jour. L'idée était d'apprendre aux enfants à faire pousser eux-mêmes leurs légumes pour avoir de bons aliments et voir d'où ils viennent.

Merci aux parents pour leur contribution des matériaux nécessaires et la construction des bacs.

« Notre rayonnement communautaire »

Dans la catégorie « Notre rayonnement communautaire », c'est le projet **Paniers de Noël généreux** de l'École La Croisée qui a remporté la palme.

Dans le contexte économiquement difficile, le but du projet était d'apporter du réconfort aux familles du quartier. Ce sont les élèves d'une classe de 3^e année qui ont regroupé l'ensemble des denrées recueillies. Par la suite, plusieurs parents bénévoles, des membres de la communauté et du personnel de l'école ont trié, confectionné et distribué les paniers de Noël dans les familles choisies. Cette année, 32 familles ont bénéficié de ces paniers bien garnis.

Ce projet, mis en place par une enseignante de 3^e année, aura permis de sensibiliser tous les élèves de l'école à l'entraide et la générosité.

« Coup de cœur »

Finalement, le comité de parents devait décerner un prix « Coup de cœur » parmi les 13 projets présentés. Le choix, rendu difficile par la qualité des nombreux projets présentés, s'est finalement porté sur le projet **Plaisir de lire** de l'École Monseigneur-Boucher de Saint-Pascal.

Les parents se sont impliqués dans la semaine du Plaisir de lire. L'une des activités marquantes consistait à un échange de livres. Les enfants apportaient un livre de la maison qu'ils étaient prêts à donner. Le jour de l'échange, chaque élève de l'école a choisi un livre à rapporter à la maison. Chacun de ces livres avait été préalablement emballé avec amour par les parents. Ils ont même dessiné et écrit un indice sur chacun afin de permettre aux élèves d'effectuer un choix judicieux pour leur plaisir. Quel bonheur de les voir débiller ces cadeaux précieux!

Après être passé près de l'emporter dans la catégorie « Nos artistes en herbe », Plaisir de lire a vraiment conquis le cœur du jury pour clore les activités du comité de parents pour 2022-2023.

Chaque récipiendaire se verra remettre un montant de 250 \$ qui sera retourné aux écoles pour offrir des activités aux élèves : une belle façon d'encourager les projets qui ont permis aux parents de s'impliquer dans la vie scolaire des jeunes!

Le comité de parents a notamment pour mandat, aux termes de la *Loi sur l'instruction publique*, de promouvoir la participation des parents dans le milieu scolaire. En début d'année, le comité de parents a choisi d'investir une partie de son budget de fonctionnement à la mise en place de ce programme de bourses qui reviendra sûrement en 2023-2024!

-30-

Source :

Dany Dupuis, président

Comité de parents du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup